

Introduction

Le système de santé suisse est-il malade ?

Immersion dans une consultation avec un patient complexe et particulier : le système de santé suisse. Comme toute consultation, celle-ci exige une anamnèse (les plaintes), un status (ou évaluation de l'état de santé actuel), des hypothèses diagnostiques, des examens complémentaires et des propositions thérapeutiques – le plus dur ! C'est le fil rouge que nous avons choisi de suivre pour construire ce dossier, visible sous la forme d'une frise en haut de chaque page.

Les plaintes, subjectives et angoissantes, tiennent au ressenti des coûts, via les primes et leur hausse. Or, les coûts globaux (part du PIB) restent maîtrisés. Cette hausse tient surtout à un transfert de l'hospitalier vers l'ambulatoire, encouragé par le politique. Un pacemaker coûte 48 000 francs à l'hôpital, 40 000 en ambulatoire. Une économie? Pas pour les primes : à l'hôpital, elles n'en couvrent qu'une part, le reste à l'État; en ambulatoire, elles couvrent tout. Soit un quasi-doublement à leur charge: l'État, lui, est le grand gagnant. Un vrai «Monopoly sanitaire», comme le décrit Chantal Grandchamp.

Le système de santé suisse est-il malade ?

Même si les classements dépendent des indicateurs retenus, rappelle Joachim Marti, ce dossier dresse le portrait d'un système de grande qualité, parmi les premiers au monde. Trop de spécialités, pas assez de premier recours ni de prévention? Le diagnostic dépend du point de vue: Nora Wille l'éclaire au prisme des ressentis régionaux. Le Dr David Petermann pointe quant à lui l'absence du corps médical dans la gouvernance: les décisions se prennent sans les soignant-es, peu à peu éloigné-es des instances décisionnaires, dans les institutions comme à l'État. Les médecins ont pourtant toujours collaboré avec les autorités aux choix sanitaires, pour soigner l'individu comme la société.

Le Dr Mousa Touray enrichit enfin ce dossier d'un regard comparatif, lui dont la pratique relie les plages de Gambie aux Alpes suisses. Dans son merveilleux article, son vécu de deux systèmes donne à méditer. Côté propositions thérapeutiques, tout se complexifie: chaque décision profitera aux un-es au détriment des autres. Les «spécialistes» du sujet, nombreuses et nombreux en politique (!), donneront chacun-e leur vision. Au bénéfice de qui? Du patient – le système – ou d'autres intérêts? Chantal Ardit, du côté des patient-es, esquisse déjà des pistes. De mon point de vue, cela doit commencer par replacer les médecins et spécialistes de la santé au centre des décisions qui les concernent.

Mais bonne nouvelle, un mouvement s'amorce: fin juin 2026, le nouveau Conseil suisse des soins tenait sa première réunion, pour que la branche pèse enfin dans la politique fédérale.

À bon entendeur !

Dr Kim de Heller
Spécialiste en médecine interne générale Membre du comité de rédaction